



Les mercredis de Laxou

Hors vacances scolaires



FICHE D'INSCRIPTION 2016/2017

Enfant :

NOM : Prénom :

Date de naissance :

Coordonnées du responsable légal :

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

☎ Portable : Domicile

Adresse mail : @

N° sécurité Sociale :

Coordonnées du second parent ou de la personne à prévenir :

NOM : Prénom :

Adresse :
.....

☎ Portable : Domicile

ASSURANCE INDIVIDUELLE, EXTRA-SCOLAIRE :

Les enfants doivent être personnellement assurés par leurs parents par le biais d'une assurance individuelle extra-scolaire, accidents et multi-risques (pour les dommages qu'ils causent à eux-mêmes et les dommages qu'ils causeraient aux autres)

Nom et adresse de la Compagnie :
.....

Numéro d'Assurance :

Observations particulières :

.....
.....

AUTORISATION PARENTALE

La Ville de Laxou organise des animations à destination des enfants âgés de 3 à 16 ans.
Il est indispensable de compléter une autorisation parentale ainsi qu'une fiche sanitaire de
liaison valable pour l'année 2016/2017.

Sans ces documents, votre enfant ne pourra prendre part aux animations proposées.

Je soussigné (e) -----

Représentant légal, de l'enfant -----

- déclare avoir pris connaissance de la nature des activités (activités sportives, culturelles et de loisirs), de l'organisation des activités pratiquées et du transport en car (trajets pour se rendre sur les lieux d'activités ou de sorties), ainsi que les déplacements pédestres inhérents à l'activité, et j'autorise mon enfant à y participer,
- autorise le responsable de la structure à présenter mon enfant à un médecin en cas de soin à donner d'urgence et si nécessaire sous anesthésie : ☐ OUI ☐ NON

Nom et numéro de téléphone du médecin traitant à contacter :

- autorise les organisateurs à photographier, filmer et à utiliser l'image de mon enfant :
☐ OUI ☐ NON
- autorise mon enfant à repartir seul :
☐ OUI ☐ NON

Si oui, je l'autorise à descendre à l'arrêt de bus le plus proche de son domicile :
☐ OUI ☐ NON

- autorise mon enfant à pratiquer une activité sportive :
☐ OUI ☐ NON

Il est recommandé de n'apporter ni bijou, ni objet de valeur, ni argent.
La Mairie de LAXOU décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

**Tout comportement contraire au bon fonctionnement des activités
entraînera l'exclusion immédiate du (ou des) enfant(s) responsable(s)**

Fait à Laxou, le -----
Signature du représentant légal
Précédée de la mention « lu et approuvé »